

Lecteurs à vos stylos !

Vous souhaitez réagir, poser une question, apporter un témoignage ou des informations sur le site « Tourbière et lac de Lourdes » ? N'hésitez pas à nous transmettre vos messages qui paraîtront si possible dans la future rubrique « vos réactions » du prochain Info Site. Vous pouvez nous écrire à l'adresse postale de Biotope Agence Sud-Ouest indiquée ci-dessous ou à l'adresse électronique suivante : n2000.tourbiere.lac.lourdes@biotope.fr



Prairie pâturée au bord du lac.



Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion. Le rhynchosporion est une petite fleur blanche qui domine cet habitat.

À lire

Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 – RNF/ATEN. Disponible à l'ATEN – 2, place Viala, 34060 MONTPELLIER Cedex 1. <http://www.natura2000.espaces-naturels.fr/>

« **Natura 2000 Infos** » (lettre d'information nationale sur Natura 2000). Disponible au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, DNP, Bureau des habitats naturels – 20, avenue de Ségur, 75032 PARIS 07 SP. <http://www.ecologie.gouv.fr/emediat/sommaire.php3>

« **Lettre d'information Natura 2000** » (lettre d'information de la Commission Européenne). Disponible à la DG XI – D2, TRMF 02/04, Commission Européenne – 200, rue de la Loi B, 1049 BRUXELLES.

« **Lettre Natur'avenir** » (lettre de la DIREN Midi-Pyrénées). http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr/milieux_naturels/directiveHabitat/mil_hab_liste.asp

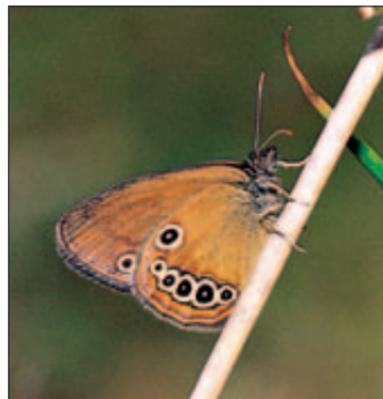
Naviguer sur :

Pour les infos sur l'écologie des Tourbières : Tourbières Infos
<http://www.pole-tourbiere.org/documentation.htm>

Site du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
<http://www.environnement.gouv.fr>
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR7300936.html>

Site de la Commission Européenne
<http://europa.eu.int/comm/environment/nature/natura.htm>

NB : vous pouvez retrouver cet infosite n° 1 en ligne sur le site internet de la ville de Lourdes !



Le Fadet des laïches (*Cœnonympha oedippus*) espèce d'intérêt communautaire, est actuellement l'une des espèces de papillon de jour la plus menacée en Europe.

Info Site Natura 2000 n°1 – Novembre 2006



Tourbière et lac de Lourdes

Site FR7300936



M. DOUCET



Édito

Il n'y a pas de petit geste...

Depuis le premier sommet de la Terre à Rio en 1992, colloques, rencontres internationales, commissions d'enquêtes parlementaires, se sont succédés jusqu'au tout récent rapport de l'Institut Français de l'Environnement en date du 17 octobre.

Plus personne ne peut sérieusement contester que les activités humaines sont directement responsables de l'augmentation de la température, de la destruction de la couche d'ozone ou de l'effondrement de la biodiversité.

L'opération Natura 2000 engagée sur la tourbière de Lac de Lourdes n'est qu'un infime grain de sable dans un combat planétaire.

Les habitats qu'il convient de sauvegarder sont humbles. Ils concernent des espèces modestes, voire confidentielles, à savoir, un papillon le Fadet des laïches, le Lucane cerf-volant ou encore le Grand Capricorne.

Mais si l'on se rappelle qu'une espèce disparaît toutes les dix-huit minutes, comme l'indique une campagne de communication du Ministère chargé de l'Environnement, « il n'y a pas de petit geste quand nous sommes soixante millions à la faire... »

José MARTHE
Conseiller Général des Hautes Pyrénées



Le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) est une petite plante carnivore qui capture les insectes avec ses feuilles engluées en forme de raquette.

Fiche d'identité du site

« **Tourbière et Lac de Lourdes** »
Site FR7300936

Région : Midi-Pyrénées
Départements : Hautes-Pyrénées
Superficie : 73 ha

Localisation géographique :
centre est du département,
au nord-est de Lourdes.

Les communes concernées :
Lourdes et Poueyferré.

Désignation du site en Zone Spéciale de Conservation :
arrêté ministériel du 22 août 2006
(publication au Journal Officiel du 5 septembre 2006).

Pourquoi ce site ?

Le site « Tourbière et lac de Lourdes » englobe le seul lac d'origine glaciaire de basse altitude de cette région des Pyrénées et une des rares tourbières acides de type bombée du massif pyrénéen.

Il a été désigné pour intégrer le réseau Natura 2000 car les tourbières constituent des écosystèmes exceptionnels et fragiles du fait de facteurs écologiques très marqués (hygrométrie élevée, températures basses, sol imperméable). Ce sont, par conséquent, des milieux de haute valeur patrimoniale abritant des habitats naturels, des espèces de flore et de faune rares voire menacées dont certains sont d'intérêt communautaire.

Le Rossolis à feuilles rondes, petite plante carnivore inféodée aux milieux tourbeux et la Fougère des marais sont deux témoins de cette richesse sur le site.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

**Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt
des Hautes-Pyrénées**
10 rue de l'Amiral Courbet
65000 TARBES
Contact : Marc Fily
Tél. : 05 62 44 59 00
Courriel :
marc.fily@agriculture.gouv.fr



**BIOTOPE sarl
Agence Sud-Ouest**
128, rue des Gravières
33310 LORMONT
Contact : Julien Cordier
Tél. : 05 56 06 35 87
Courriel : jcordier@biotope.fr



**Sous-préfecture
d'Argelès-Gazost**
1 avenue Monseigneur Slaus
65400 ARGELÈS-GAZOST
Tél. : 05 62 97 71 71
Courriel : sous-prefecture-de-argeles@hautes-pyrenees.pref.gouv.fr



Commune de Lourdes
2 rue de l'Hôtel de ville
65100 LOURDES
Contact : Delphine Fournil
Tél. : 05 62 94 65 65
Courriel :
FOURNIL@VILLE-LOURDES.FR



**Direction Régionale
de l'Environnement
Midi-Pyrénées**
Cité administrative
Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE Cedex 9
Contact : Stéphanie Flipo
Tél. : 05 62 30 26 26
Courriel :
stephanie.flipo@ecologie.gouv.fr

Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ?

En 1992, à Rio de Janeiro au Brésil, s'est tenu le sommet de la Terre rassemblant les Nations Unies pour une conférence sur le développement durable, qui associe les activités humaines, la vie sociale et l'environnement. Les États membres y signèrent conjointement la « Convention pour la conservation de la biodiversité ». Natura 2000 est la réponse de l'Union européenne à la dégradation continue des milieux naturels et à la menace de disparition de bon nombre d'espèces sauvages.

Ce dispositif Natura 2000 a pour but de définir un réseau de sites permettant d'assurer le maintien de la diversité biologique et la pérennité des milieux sur l'ensemble des pays européens, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et locales.

Il est important de comprendre que l'enjeu de Natura 2000 n'est pas seulement écologique. Il s'inscrit aussi dans une logique de développement durable de nos territoires qui sous-tend le maintien des activités humaines favorables à la conservation des milieux naturels.

Les sites Natura 2000 sont des espaces gérés en concertation avec les acteurs locaux afin que les richesses naturelles et l'identité du site soient préservées en harmonie avec les activités humaines.

Petit lexique pour bien se comprendre

***Sites d'intérêt communautaire :** sites sélectionnés sur des critères scientifiques, sur la base des propositions des États membres, par la Commission Européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive « Habitats ». Ces sites sont sélectionnés parce qu'ils sont « en danger de disparition » ou « ont une aire de répartition réduite » ou « constituent des exemples remarquables » à l'échelle de l'Europe. Ces sites sont ensuite désignés en zones spéciales de conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.

***Habitat naturel :** zones terrestres ou aquatiques se distinguant par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles.

***Habitat d'espèce :** un habitat d'espèce correspond au domaine vital de l'espèce (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse...). Il peut comprendre plusieurs habitats naturels ou résultant de l'activité humaine.

***Habitat naturel d'intérêt communautaire :** un habitat naturel d'intérêt communautaire est un habitat naturel en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des sept régions naturelles européennes (également appelées zones biogéographiques); il en existe quatre en France qui sont toutes représentées en région Midi-Pyrénées : zones alpine, atlantique, continentale et méditerranéenne).

La liste de ces habitats est fournie dans l'annexe 1 de la directive « Habitats ».

***Espèce d'intérêt communautaire :** espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propres à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) présente sur le territoire communautaire. La liste de ces espèces est fournie dans l'annexe II de la directive « Habitat ».

Qu'est-ce qu'un Document d'Objectifs (docob) et comment est-il élaboré ?

Le Document d'Objectifs est établi sous la responsabilité du comité de pilotage, sous le contrôle de l'État, garant de la bonne application des directives européennes.

Ce document est l'aboutissement d'une démarche partenariale d'échange entre les différents acteurs concernés par le site (habitants, élus, représentants socioprofessionnels...) qui élaborent de manière partagée un programme d'actions.

Le Document d'Objectifs correspond à un plan de gestion, c'est-à-dire un outil de mise en cohérence et de planification des actions publiques ou privées, pour la valorisation, le maintien, voire le rétablissement dans un bon état de conservation, des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du site. C'est un véritable document d'aide à la décision pour tous les acteurs ayant compétence sur le site.

Le document dresse un état des lieux des habitats, des habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans le diagnostic biologique. Il présente également l'ensemble des usages locaux dans le diagnostic socio-économique. Il définit ensuite les enjeux, les objectifs de gestion, qui sont traduits en actions de gestion propres au site, et les moyens à engager avec des priorités d'intervention. Une fois le document d'objectifs rédigé, les actions nécessaires à une meilleure gestion ou à la restauration des habitats pourront être mises en œuvre.

La démarche contractuelle est privilégiée

Des contrats pourront être signés entre l'État et les acteurs qui le souhaitent pour la réalisation des objectifs définis. Des chartes pourront également être passées avec les propriétaires et les gestionnaires de l'espace.

Finalement, le Document d'Objectifs sera un document de référence pour les différents acteurs qui permettra d'évaluer les actions qui seront engagées.

Une attention particulière pour la délivrance d'autorisation

Chaque site est désigné en droit français par arrêté ministériel et bénéficie d'un « Document d'Objectifs » établi en concertation avec les acteurs locaux (cf. ci-contre).

En cas de projet d'aménagement soumis à autorisation ou à étude d'impact et susceptible de concerner le site, une étude spéciale appelée « évaluation des incidences » est requise. Elle présente le projet, analyse les différents impacts et définit la façon selon laquelle il peut être réalisé ou adapté par rapport aux objectifs de conservation du site. L'évaluation des incidences s'intéresse aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation d'un site.

Sur le site de Lourdes

Sur le site « Tourbière et lac de Lourdes » le processus d'élaboration du docob est entamé depuis janvier 2005 sous la responsabilité du comité de pilotage et avec le concours des groupes de travail. Il est destiné à définir des objectifs puis des actions en vue de conserver les habitats de la tourbière, milieux particulièrement menacés à l'échelle européenne, et une population de Fadet des laïches, une des espèces de papillon de jour les plus menacées d'Europe. Le Document d'Objectifs permettra d'identifier les acteurs qui contribueront à la réalisation des actions, de chiffrer ces actions et d'identifier des sources de financement possibles.

Un comité de Pilotage réunissant les principaux acteurs concernés est désigné par le Préfet. Les grandes étapes de l'élaboration du Document d'Objectifs sont présentées et validées par le comité de pilotage, présidé par le conseiller général du canton de Lourdes Ouest, Monsieur José MARTHE. Ce comité est composé de représentants de collectivités territoriales, de l'État, de socioprofessionnels et d'usagers et experts du site. Son rôle est de participer à l'élaboration des différentes phases de la réalisation du Document d'Objectifs puis de les valider. L'opérateur du site, structure chargée de l'élaboration du docob, est la ville de Lourdes, qui s'est adjoint les compétences techniques de la société d'expertise et de conseil « Biotope ».



Synthèse des diagnostics

Après la présentation du réseau Natura 2000 et des grandes caractéristiques du site « Tourbière et Lac de Lourdes », voici une synthèse des résultats des diagnostics socio-économique et biologique du site. Réalisés entre les mois d'avril et août 2005, ces diagnostics constituent la première étape de la réalisation du Document d'Objectifs (docob). Ils permettent respectivement :

Diagnostic socio-économique

- d'identifier les acteurs du site et leurs intérêts respectifs,
- d'inventorier et de cartographier les données humaines et économiques,
- d'identifier les principaux enjeux humains.

Diagnostic biologique

- d'inventorier et de cartographier les habitats naturels et les habitats d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire,
- de visualiser les modifications historiques,
- d'identifier les principaux enjeux biologiques.



Terrasse de l'embarcadere du lac de Lourdes

Diagnostic socio-économique

Quarante-six représentants d'acteurs locaux ont été consultés au cours de l'enquête socio-économique (voir le tableau joint). Les informations recueillies ont permis d'identifier les activités et les projets, de cerner les principaux enjeux sociaux, économiques et culturels de ce site.

GROUPES D'ACTEURS LOCAUX	NOMBRE DE PERSONNES CONSULTÉES
Collectivités locales	5
Services de l'État	10
Association de sport, de loisirs, de protection de la nature et du tourisme	13
Organismes socioprofessionnels	3
Usagers du site	6
Autres (bibliothécaire, archiviste...)	3
Entreprises privées	6

Comment les acteurs perçoivent-ils le docob ?

Les acteurs locaux sont conscients des richesses culturelles, paysagères et naturelles présentes sur le territoire. Ils sont intéressés à les conserver, c'est une des raisons pour lesquelles ils souhaitent participer à la réalisation du docob.

Mais les acteurs s'impliquent aussi dans le processus du docob pour garantir la prise en compte de leurs besoins et de leurs intérêts. Cette participation est souhaitable et permet de mettre en place la concertation recherchée pour les groupes de travail. Les deux premiers groupes de travail se sont tenus les 27 juin et 18 juillet 2006 et ont permis de déterminer de manière concertée les objectifs de gestion du site.

Les usages et les projets

Les activités récréatives autour et sur le lac étaient autrefois très importantes (motonautisme, canotage, baignade) et faisaient du Lac de Lourdes un lieu très convoité. À la fin des années 1970 suite à la dégradation de la qualité de l'eau du lac, l'activité de motonautisme et la baignade furent interdites et l'activité touristique déclina.

Aujourd'hui, les principales activités économiques présentes autour ou sur le site « Tourbière et lac de Lourdes » sont l'agriculture, le golf et le tourisme. Ces activités participent au maintien de la vie économique et sociale locale et aussi à l'aménagement de l'espace et du territoire.

Sur le bassin versant, l'agriculture (surtout production d'herbe) représente l'activité majeure suivie par la pratique du golf et la fréquentation touristique de l'embarcadere. La ville de Lourdes souhaite effectuer des travaux d'aménagement dans le secteur de l'embarcadere (partie ouest du lac) afin de valoriser et de redynamiser l'ancien usage récréatif de ce site en attirant une nouvelle clientèle.

Le pâturage mis en place par l'association Action Recherche Environnement en Midi-Pyrénées (AREMIP) sur la tourbière, en convention avec la Mairie de Lourdes, est aujourd'hui le seul mode de gestion présent sur le site. Cette activité permet de lutter contre l'embroussaillage de la tourbière.

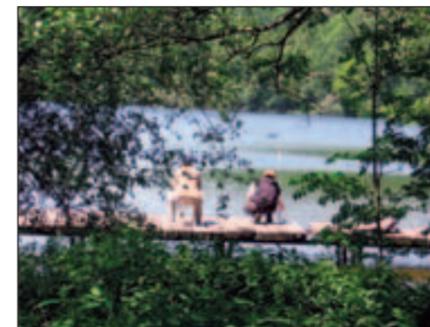
La vie sociale culturelle et économique du site bénéficie aussi des activités de pleine nature qui s'y déroulent, les principales étant : la pêche, les activités cynégétiques, la randonnée et le pédalo. Pour le moment la pratique de ces activités ne provoque pas une surfréquentation du site.

Le site de la tourbière du lac de Lourdes est concerné par un projet de classement en réserve naturelle nationale, initié par l'État à la fin des années 1990 en accord avec le Maire de Lourdes. Actuellement, la procédure de classement en réserve naturelle est mise en attente pour ne pas interférer avec l'élaboration du docob.

Les principaux enjeux socio-économiques

L'analyse des consultations et des rencontres a permis de dégager les principaux enjeux socio-économiques suivants :

- Préserver la richesse du patrimoine naturel et paysager du site.



Pêcheurs installés sur l'embarcadere



Golf de Lourdes

• Veiller à un développement touristique qui soit respectueux du site et de son environnement.

Les mesures de gestion du site devront tenir compte de ces enjeux.

ACTIVITÉS PRÉSENTES SUR OU À PROXIMITÉ DU SITE	DYNAMIQUE DE L'ACTIVITÉ	INCIDENCE SOCIALE ET CULTURELLE DE L'ACTIVITÉ
Agriculture	Population agricole assez jeune. Dynamique de projets de développement.	Principal usage du bassin versant. À l'origine du patrimoine paysager entourant le site.
Golf	Activité actuellement déficitaire	Le club compte environ 150 membres et de nombreux joueurs occasionnels
Tourisme	En régression depuis les années 1970-80	Met en valeur le patrimoine paysager et culturel
Pêche	Activité peu présente sur le lac de Lourdes	Participation active à la gestion piscicole
Chasse	Activité peu présente sur le site mais régulière	Activité fortement ancrée localement
Randonnée et promenade	Activité absente à l'intérieur du site mais très présente à ses alentours	Met en valeur le patrimoine paysager et culturel

Diagnostic écologique

Le diagnostic écologique a été effectué par une équipe pluridisciplinaire, composée de spécialistes en botanique, en faune, en milieux aquatiques et en insectes. Il consistait à vérifier les données déjà existantes, à les compléter et à les affiner afin de confirmer ou d'infirmer la présence des habitats naturels et des espèces végétales et animales d'intérêt communautaire et, éventuellement prioritaires. Associations et acteurs locaux ont collaboré à cet inventaire en faisant part de leur indéniable connaissance de ce site.

La richesse écologique du site

Le site Natura 2000 « Tourbière et Lac de Lourdes » compte sept habitats naturels d'intérêt communautaire* dont deux sont prioritaires*. Six d'entre eux sont liés à la tourbière et le septième au lac. Le site est également reconnu pour ses espèces animales d'intérêt communautaire. En effet, les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de trois espèces d'insectes d'intérêt communautaire. La directive « Habitats » a pour particularité de favoriser le maintien de ces espèces en encourageant la préservation de leurs milieux de vie (leurs habitats).



La tourbière haute dégradée est caractérisée par la domination des bruyères (Callune et Bruyère à quatre angles).

HABITATS NATURELS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PRÉSENTS SUR LE SITE	
HABITATS	INSECTES
Tourbière haute dégradée	Fadet des Laïches (papillon de jour)
Tourbière haute active	Lucane cerf-volant (coléoptère)
Marais calcaire à Marisque	Grand Capricorne (coléoptère)
Dépressions sur substrats tourbeux	
Tourbière basse alcaline	
Prés humides et bas-marais acidiphile atlantique	
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique	

Les principaux enjeux écologiques sur ce site sont :

- Conserver et restaurer les milieux de la tourbière.
- Conserver la population de Fadet des Laïches présente sur le site.

Les hommes, les végétaux et les animaux se côtoient sur le site Natura 2000 de la « Tourbière et lac de Lourdes ». La finalité du document d'objectifs est d'obtenir une gestion durable des habitats et des espèces en privilégiant les activités humaines qui le permettent.

Parmi les personnes consultées lors du diagnostic socio-économique, nombreuses sont celles qui croient en cette finalité et

qui souhaitent participer à sa réalisation, à condition que des aides techniques et financières soient mises à leur disposition. Ces aides pourront ainsi leur permettre d'adopter ou de pérenniser des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de mettre en place de mesures de gestion environnementale.

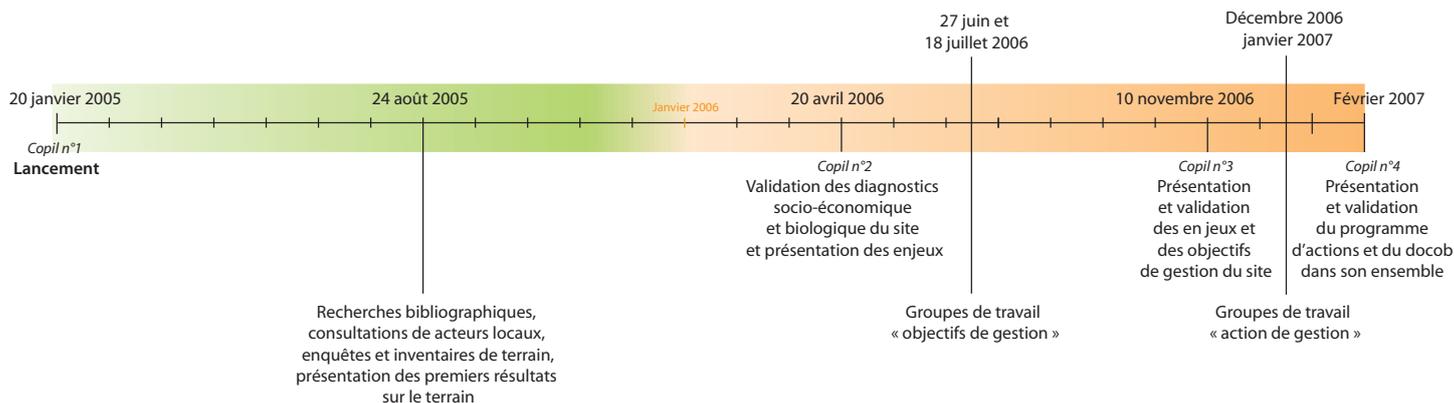
- Veiller à un développement touristique qui soit respectueux du site et de son environnement.

Les mesures de gestion du site devront tenir compte de ces enjeux.

NB : d'ici la fin de l'année, nous aurons les résultats de l'étude complémentaire sur la qualité de l'eau et des sédiments du lac commandée par la Mairie de Lourdes.



Le Lucane cerf-volant (en bas) et le Grand Capricorne (en haut), sont deux grands insectes d'intérêt communautaire qui se nourrissent de bois mort et trouvent refuge dans les vieux arbres (chênes, châtaigniers, saules...) présents aux abords du lac.



Le Marais calcaire à Marisque est l'habitat naturel d'intérêt communautaire qui ceinture la tourbière sur le site; il est composé d'une végétation haute et dense.



Visite de terrain du comité de pilotage
© Sylvain Dejean

Un premier comité de pilotage, marquant le lancement de la réalisation du document d'objectif, s'est tenu à Lourdes le 20 janvier 2005. Au cours du printemps et de l'été 2005, Biotope a réalisé des recherches bibliographiques, des enquêtes de terrain et des consultations auprès des différents acteurs du site (communes, agriculteurs, propriétaires privées, chasseurs...), qui ont abouti à l'élaboration d'un bilan des usages. En parallèle, un diagnostic écologique a été dressé afin de cartographier les habitats

naturels et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents. La mission de l'opérateur Biotope était également d'affiner les contours du périmètre initial en tenant compte de la localisation de ces habitats.

Au cours du second comité de pilotage qui s'est tenu à Lourdes le 20 avril 2006, les diagnostics socio-économique et écologique ont été présentés puis validés par les membres du comité.

Deux groupes de travail réunissant les acteurs locaux ont été organisés au cours de l'été (le 27 juin et le 18 juillet 2006) afin d'analyser les enjeux du site et de définir les objectifs de gestion qui en découlent.

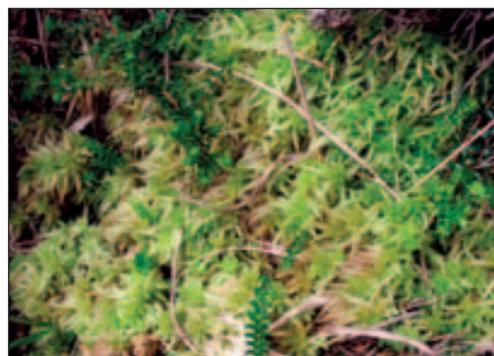
Enfin, le troisième comité de pilotage qui s'est tenu le 10 novembre dernier en mairie de Lourdes, a permis aux membres du comité de valider les enjeux et les objectifs du site définis en groupe de travail.

Les prochaines étapes :

- Déclinaison en groupe de travail des objectifs en actions de gestion au cours des mois de décembre 2006 et janvier 2007.
- Validation finale du docob en février 2007.



La Fougère des marais, même si elle n'est pas d'intérêt communautaire, est une espèce protégée au niveau régional du fait de sa rareté dans la région Midi-Pyrénées.



La tourbière haute active qui est un habitat naturel d'intérêt communautaire présent à l'état de relique sur le site, est composée d'une mousse appelée sphaigne.